

## La vie politique en Europe et dans le monde

par Jean-Pierre Gouzy

### L'Orient désespéré

Franchement, on perçoit mal ce qu'il pourrait y avoir de nouveau et de réconfortant, sous les ciels d'Allah, depuis les derniers jours de septembre où nous avons consacré la totalité de notre chronique à la montée des périls dans le « grand Moyen-Orient » dont rêvait le sublime stratège, George Bush, convaincu que tout allait rentrer dans l'ordre après l'intervention des armées de l'oncle Sam en Irak, pour le plus grand bien des producteurs et des consommateurs du monde pétrolier.

Où que nous tournions nos regards de fin novembre, nous retrouvons les mêmes blocages dont nous ne pouvons que redouter les funestes conséquences.

- Au **Liban**, si la Finul a pu se déployer jusqu'ici sans soulever de nouveaux drames, du nord de Tyr, sur les rives de la Méditerranée, aux frontières de la Galilée, jusqu'aux confins syro-libanais proches de Chebaa, en vertu de la résolution 1701 du Conseil de sécurité, les chiites du Hezbollah demeurent d'une certaine façon les maîtres du jeu : leurs milices n'ont pas été désarmées ; les soldats israéliens, dont l'enlèvement fut à l'origine des affrontements majeurs de l'été dernier, n'ont pas été restitués à Tsahal ; Hassan Nasrallah, leader charismatique du chiisme libanais, est toujours en mesure de conditionner la survie du gouvernement de Beyrouth présidé par Fouad Siniora, notamment grâce à l'appui d'une partie des chrétiens (le « Courant patriotique libre » du général Aoun), renforcé par les chiites modérés du parti Amal, dont le leader préside le Parlement libanais. Si, pour le moment, en effet, les chiites, tous pro-syriens au surplus, ont quitté le gouvernement libanais sans que celui-ci satisfasse leurs

prétentions, ils sont en mesure d'ôter aux décisions du Conseil des ministres toute légitimité politique dès lors qu'elles pourraient être prises sans leur consentement.

De plus, le président de la république, le pro-syrien Émile Lahoud, est toujours à son poste. Or, chacun sait que le rôle de Damas n'est pas neutre, qu'il s'agisse des livraisons d'armes venues d'Iran ou de l'attentat mortel dont a été victime Rafic Hariri le 14 février 2005. Ou encore, du tout récent assassinat de Pierre Gemayel, qui a soulevé une intense émotion parmi les chrétiens libanais.

Inversement, les bombardements répressifs auxquels se sont livrés les Israéliens l'été dernier, après la provocation du Hezbollah, ont laissé des traces d'autant plus profondes que ceux-ci se sont intensément généralisés dans toute la partie méridionale du pays du cèdre jusqu'au cœur de Beyrouth. Les populations du sud Liban ne peuvent ressentir qu'une profonde défiance et une immense amertume à l'égard de leurs voisins israéliens, notamment après le massacre des civils de Cana, et il faudra plus que l'expression des regrets d'État-major ou des manifestations platoniques de bonnes intentions pour qu'un minimum de confiance préside aux futures relations israélo-libanaises, après tant d'années de conflits meurtriers entrecoupés de périodes d'occupation militaire.

- En **Israël**, le gouvernement Olmert a éprouvé le besoin de renforcer ses assises à la Knesset, en accueillant en son sein le chef d'un parti considéré comme d'extrême droite, Avidgor Lieberman, leader (né en Moldavie soviétique) du groupe politique « Israël notre maison ». De plus, M. Lieberman s'est vu octroyer le titre de vice-Premier ministre chargé des Affaires stratégiques. L'un des premiers soins de M. Olmert, après les élections américaines, a été de s'assurer, en se rendant le 13 novembre à Washington, de la maintenance de l'appui américain. Précisément, la veille de la visite en question, les États-Unis avaient opposé leur quatrième veto en trois ans à un projet de résolution qui mettait en cause l'État hébreu au Conseil de sécurité des Nations unies, mais n'a pu empêcher le vote, le 17 novembre, par l'Assemblée générale de l'ONU, d'une

résolution défavorable à Israël<sup>1</sup>. En l'occurrence, il s'agissait de condamner l'expédition punitive des blindés israéliens qui venaient de causer la mort d'une vingtaine de civils, dont nombre de femmes et d'enfants, à Beit Hanoun dans le nord de la bande Gaza, où les tirs de roquette Qassam, à partir de ce territoire palestinien, se poursuivent malgré tous les appels au calme. La bande de Gaza a donc subi les effets d'un blocus plus rigoureux que jamais, sans pour autant que les négociations engagées via l'Égypte pour récupérer le caporal chef Shabit, enlevé par des groupes armés palestiniens, aient abouti jusqu'ici au moindre résultat.

Le drame israélo-palestinien se poursuit donc, comme s'il ne devait jamais avoir de fin... Seul indice d'une possible évolution, les négociations inter palestiniennes ont repris en vue d'un gouvernement d'union nationale, dont le Fatah et le Hamas seraient les principaux piliers. Même si un tel gouvernement est dirigé par des personnalités modérées et responsables, que peut-on en attendre sur l'essentiel (la fin des hostilités avec l'État hébreu et un début de négociations de caractère politique) tant que le Hamas maintiendra son refus catégorique de reconnaître l'État d'Israël et tant qu'un porte-parole gouvernemental palestinien sera susceptible de redire, comme l'a fait Ghazi Hamad, actuel porte-parole du Hamas, qu'« Israël doit être effacé de la carte ».

- C'est précisément ce que ne cesse de dire et de redire Mahmoud Ahmadinejad, président en exercice de l'**Iran**, qui dirige l'un des plus grands pays du Moyen-Orient, trois fois grand comme la France, avec près de 65 millions d'habitants, qui nargue les Occidentaux, et tout particulièrement les États-Unis, en refusant de se soumettre à la réglementation de l'Agence internationale de l'Énergie nucléaire (ONU) et en poursuivant la réalisation d'un programme atomique qui n'ose pas annoncer sa vraie finalité : la bombe A. Comme le dit le directeur général de

1. La résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, votée le 17 novembre par 156 voix contre 7 (dont celle des États-Unis, alors que tous les États de l'Union européenne ont voté « oui » en bloc), ne condamne pas Israël mais déplore « profondément » les raids israéliens comme les tirs de roquette palestiniens et demande l'arrêt des violences dans les deux camps.

l'AIEA, avec la saveur des langages contournés propres aux diplomates, même si ses services ne sont pas encore en situation de « conclure à la nature pacifique du programme nucléaire de l'Iran » et, bien entendu – puisque ce n'est pas leur objet –, ils sont dans l'incapacité de nous expliquer pourquoi le gouvernement de Téhéran ne cesse de tester des missiles balistiques d'une portée de 2 000 kilomètres (les fameux Sahab-3), au moment où les Européens, les Américains, les Russes et les Chinois discutent à perte de vue d'un projet de résolution au Conseil de sécurité visant les programmes nucléaires et balistiques iraniens. Et puis – pour les derniers naïfs –, M. Ahmadinejad a encore répété le 20 octobre dernier qu'« Israël est appelé à disparaître », en précisant : « Tout gouvernement qui se tient aux côtés du régime sioniste ne doit s'attendre désormais qu'à la haine des peuples du monde. La colère des peuples de notre région bouillonne, et si l'ouragan se déchaîne, ses effets ne se limiteront pas aux frontières de la Palestine et vous heurteront. »

« Je condamne ces propos inacceptables », a quand même eu le courage de balbutier le gentil Philippe Douste-Blazy, ci-devant ministre des Affaires étrangères de la République française. Quant à l'Union européenne, le vide de sa politique proche et moyen-orientale permet, une fois de plus, d'apprécier son inanité. Solana ou pas, elle n'existe guère comme telle quand il s'agit des confrontations du monde. Quant aux sanctions dont on menace l'Iran ahmadinejadien au Conseil de sécurité, on en parle depuis des mois, et plus sérieusement depuis début octobre, mais leur portée annoncée – en attendant une hypothétique décision à laquelle souscriraient pleinement la Chine et la Russie – ne nous paraît pas de nature à dissuader un régime qui se croit investi d'une mission purificatrice de nature divine. Surtout quand on sait que plus de 40 % du pétrole que le monde consomme aujourd'hui transite par le détroit d'Ormuz, sous contrôle iranien...

• Jamais sans doute, par ailleurs, le président des États-Unis n'a certainement plus déploré que les meilleurs éléments de la « plus grande puissance du monde » soient piégés dans l'**Irak** voisin, même si Saddam Hussein, comme

on s'y attendait depuis belle lurette, a été condamné à la pendaison par un tribunal irakien délibérant dans la « zone verte » de Bagdad sous haute protection américaine. Le verdict du 5 octobre qui a frappé le satrape oriental a été accueilli avec enthousiasme par les chiites et les Kurdes, avec colère par les Sunnites. La France en a « pris acte ». La présidence finlandaise de l'Union européenne en a « pris note », tout en réitérant l'opposition de principe de l'Union à la peine de mort. Rien qui puisse suspendre, somme toute, sachant que dans ce procès un magistrat kurde a été contraint à la démission, un juge chiite révoqué et que trois des avocats de Saddam ont, eux, été assassinés, tandis qu'une procédure automatique d'appel était engagée avant exécution de la sentence.

Entre Tigre et Euphrate, rien pour autant n'a changé : tortures, exécutions, assassinats, massacres en série se poursuivent jour après jour. Les militaires de la coalition payent désormais un tribut plus lourd que jamais. Certains jours, la morgue centrale de Bagdad a reçu 1 500 corps ou plus. Pour le seul mois d'octobre, le cap de 100 tués américains a été franchi.

Bien sûr, la question qui va de plus en plus obséder la Maison blanche, le Pentagone et le State Department, est de savoir quand et comment sortir d'Irak sans avoir à supporter une insupportable humiliation dont les conséquences ne seraient pas seulement néfastes aux États-Unis, mais aussi, par ricochets successifs, aux Européens, qu'ils soient engagés ou non sur le terrain.

- Enfin, dans cet Orient désemparé, l'**Afghanistan** semble reparti pour un cycle de violences qui n'épargnent plus son voisin pakistanais (un violent attentat contre des recrues de l'armée pakistanaise a fait 55 tués et blessés au nord de Peshawar le 5 novembre). Le mollah Omar, qui avait instauré la dictature des talibans, a refait surface en menaçant « les croisés », désignant par là les pays de l'OTAN venus épauler l'armée américaine à la recherche des chefs insaisissables d'Al Qaida, probablement basés, ou en itinérance, dans les zones tribales proches des frontières pakistano-afghane. Les moudjahiddins du mollah Omar, émir local des croyants, sont, pour leur part, embusqués dans

le sud et l'est du pays afghan. Ils épousent désormais la technique radicale des attentats suicides que les Irakiens pratiquent quotidiennement sur une grande échelle.

Face aux insurgés, on compte désormais 33 000 hommes au titre de l'OTAN, dont 19 000 combattants, auxquels s'ajoutent 8 000 hommes de l'US Army, outre 30 000 militaires afghans obéissant au gouvernement Karzaï à Kaboul. Gouvernement qui – il faut le savoir – dépend pour 95 % des ressources de l'aide étrangères. Depuis le début de 2006, le nombre de morts afghans est estimé à 2 000. Le général David Richards, qui commande la force de l'OTAN en Afghanistan (150 tués en 2006, jusqu'ici, pour la FIAS), réclame plus de troupes afin de poursuivre la « stabilisation de la sécurité » qui, en réalité, n'est observable qu'en pays Panshir.

Comme on le voit, malgré la relative importance des forces engagées, rien n'est encore vraiment réglé dans ces lointaines terres d'Islam où, là encore, les bombardement aériens font de plus en plus de victimes collatérales et favorisent, sans le vouloir, le recrutement des talibans. Tout ceci, avant de rappeler, en une phrase pour faire bref, que la tension continue à monter dans la corne de l'Afrique, du fait des tribunaux islamiques installés désormais dans une Somalie, voisine de l'Éthiopie, en guerre depuis 1991, tandis qu'elle a eu tendance à s'exacerber au Darfour soudanais puis au Tchad voisin, du fait de l'attitude irresponsable du gouvernement également islamiste de Khartoum.

### **La bombe nord-coréenne**

Les tensions internationales ne se limitent pas pour autant à la montée de l'islamisme radical au sein d'un monde en pleine mutation ou aux affrontement qu'elles engendrent avec et dans le monde occidental.

Ainsi, au moment où l'Organisation des Nations unies venait de désigner l'actuel ministre des Affaires étrangères de Corée du Sud, M. Ban Ki-Moon, pour succéder à l'Africain Kofi Annan, à la tête de son secrétariat général, la Corée du Nord, sous l'impulsion de son régime dictatorial d'obéissance stalinienne, décidait de faire exploser, au nez et à la barbe, de la « communauté internationale » une mini

bombe atomique souterraine, le 9 octobre, après avoir procédé en juillet à des essais de missiles balistiques en mer de Chine, d'ailleurs sans grands succès apparents.

Kim Jong-Il, le leader paranoïaque de la Corée du Nord, poursuit ainsi, tenacement, une stratégie du « bord du gouffre » qui l'a mené à rompre les pourparlers nucléaires engagés, à l'initiative de la Chine, avec Séoul, Washington, Pékin, Moscou, Tokyo, depuis août 2003, après avoir proclamé son intention de devenir puissance nucléaire, en février 2005, un mois avant d'avoir annoncé le retrait de son pays du Traité de non-prolifération.

Pour une fois, le Conseil de sécurité de l'ONU a réagi rapidement, condamnant, le 14 octobre, à l'unanimité la décision de Pyongyang, en adoptant une résolution 1717 imposant des sanctions économiques et commerciales à l'encontre de la Corée du Nord. Mais ce texte, au demeurant, se limite à prévoir un embargo sur les armements, les matériels liés à la technologie nucléaire ou à celle des missiles, ainsi que sur « les produits de luxe ». Quand on sait que la Corée du Nord souffre d'une pauvreté terrible (ses 22 millions d'habitants étant plus ou moins assimilés à 22 millions d'affamés), l'interdiction des produits de luxe paraît bien dérisoire... Mais, enfin, ce texte a le mérite d'exister, d'autant qu'il exige également que le régime nord-coréen s'abstienne de tout nouveau test nucléaire et retourne à la table des négociations le plus tôt possible, reprenant les pourparlers interrompus depuis novembre 2005. La Chine a exercé de vives pressions sur sa voisine nord-coréenne et a obtenu d'elle, le 31 octobre, qu'elle revienne à la table des négociations, mais à une date indéterminée. Ce qui ne l'engage pas vraiment à faire marche arrière mais lui permet de gagner du temps.

Le représentant de la Corée du Nord à l'ONU a qualifié de « gangsters » les honorables membres permanents du Conseil de sécurité en charge de la décision, tous États incarnant la puissance atomique : Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie (sans parler d'Israël, hors Conseil de sécurité). Ainsi, après l'accès au club nucléaire, de l'Inde et du Pakistan (dont on connaît la franche amitié qu'ils se portent), les joyeux drilles Nord-Coréens pourraient devenir

une nouvelle partie prenante du Club, en attendant les conséquences du forcing iranien de M. Ahmadinejad.

Quoi qu'il en soit, cette affaire est grave. Si on laisse faire Téhéran et Pyongyang, la dissémination des armes nucléaires ne fera que croître et embellir.

La Corée, littéralement « pays du matin tranquille », est divisée en deux États, l'un communiste, l'autre proaméricain, depuis plus de 60 ans ; la guerre entre le Sud, appuyé militairement par les États-Unis, à la demande de l'ONU, et le Nord, appuyé militairement par la Chine de Mao Tse Toung, a duré de juin 1950 jusqu'à l'armistice de Pan Mun Jon, le 27 juillet 1953, qui n'a jamais été ratifié par les nordistes. Elle fut particulièrement sanglante (environ 447 000 morts au Sud, 520 000 au Nord, plus les volontaires chinois). Au total, elle aurait fait, sans compter les blessés et disparus, 1 400 000 victimes.

Le contraste reste absolu entre le Nord et le Sud largement deux fois plus peuplé, avec un niveau de vie annuel de l'ordre de 19 000 \$ par habitant pour les sudistes contre 1 745 \$ pour les nordistes. Donc plus de dix fois supérieur dans le Sud par rapport au Nord.

Aujourd'hui, en Corée du Sud, l'armée américaine stationne encore avec 37 000 hommes en permanence.

Ajoutez à cela qu'au Japon voisin, on commence à murmurer : « Pourquoi pas nous ? », à propos de la bombe atomique. Tokyo a étendu, de manière unilatérale, ses propres sanctions dès le 11 octobre (interdiction totale des importations de produits nord-coréens, de l'accès aux ports nippons de navires battant pavillon nord-coréen et de l'entrée dans l'archipel de citoyens nord-coréens). Le nouveau premier ministre japonais s'est exclamé : « La protection des citoyens japonais nous interdit de faire preuve de tolérance, afin de ne pas laisser croire à la Corée du Nord qu'elle est devenue une grande puissance. » À quoi, un responsable nord coréen à Pékin a rétorqué : « Des sanctions à grande échelle contre mon pays seraient considérées comme un acte de guerre. » Somme toute, « à bon entendeur, salut ! »

Dans l'Union européenne, l'essai nucléaire nord-coréen a été unanimement condamné mais, avec une certaine



naïveté, la Commission a décidé de maintenir « aussi à l'avenir, son aide humanitaire au peuple nord-coréen qui », à ses yeux, « ne doit pas être puni davantage en raison des folies de ses dirigeants ».

### **Les États-Unis a un tournant ?**

Les États-Unis de George Bush, qui comptent désormais 300 millions d'habitants, dans ce contexte troublé de l'évolution internationale, embourbés par ailleurs, dans la guerre d'Irak, ont dû aborder, de leur côté, une épreuve difficile pour le président et sa majorité républicaine, avec les élections destinées à renouveler la Chambre des représentants et le tiers du Sénat, le 7 novembre dernier.

Le gouvernement américain, certes, présentait un bilan positif sur le plan économique, avec une croissance 2006 prévisible de l'ordre de 3,6 % pour l'année en cours, un déficit budgétaire au plus bas depuis quatre ans (248 milliards de dollars cette année, contre 319 en 2005) qui, de ce fait, passe en dessous de la barre des 2 % du PIB, grâce à la croissance et malgré la baisse des impôts ainsi qu'une poussée des sommes consacrées à la défense (499,4 milliards de dollars). En octobre, le Dow Jones a dépassé, en cours de séance à Wall Street, le seuil des 12 000 points, pour la première fois de son histoire. Cependant, les inégalités entre les diverses catégories de la population ont tendance à croître : 30 850 dollars pour le revenu médian d'un afro-américain, 36 000 pour les hispaniques, 50 780 pour les blancs. Malgré tout, les États-Unis ont connu une croissance enviable ces cinq dernières années : + 12,5 % pour le PIB, 16,6 % pour la productivité horaire.

La bataille électorale a donc été essentiellement politique (scandales, guerre en Irak, etc.). Les démocrates, pour la première fois depuis douze ans, contrôlent les deux Chambres du Congrès : de justesse le Sénat (51 sénateurs sur 100), 229 représentants sur 435 à la chambre et 28 gouverneurs sur 50. La majorité républicaine sortante occupait 55 des 100 sièges au Sénat et 230 des 435 sièges à la Chambre.

Ronald Rumsfeld, le secrétaire d'État à la Défense, a été limogé par Bush au profit d'un ancien directeur de la CIA,

Robert Gates. Rumsfeld paye ainsi les pots cassés, jugé responsable par le président américain de la raclée infligée au Parti républicain. Il faut à tout prix, désormais, que l'hôte de la Maison blanche encore pour deux années, trouve une porte de sortie en Irak. Car c'est lui d'abord qui, en fait, porte la responsabilité de la guerre anti-Saddam, déclenchée sans avoir sollicité l'accord du Conseil de sécurité (et pour des raisons mensongères), avec comme seul résultat, pour le moment, un constat d'embourbement des forces américaines entre Tigre et Euphrate et de perte de crédit par la puissance américaine dans la société internationale.

### Les Latinos en effervescence

La marche chaotique du monde sollicite, par ailleurs, de plus en plus l'attention conjointe et constante de la Maison blanche, du Pentagone et du State Department. Toute erreur de parcours de la « superpuissance », comme on la désigne souvent de manière excessive, a, en effet, des conséquences négatives pour l'ensemble de la communauté internationale et affaiblit le monde occidental confronté en permanence à des défis majeurs.

Dans cet ordre d'idées, l'évolution récente en Amérique latine mérite toute notre attention aujourd'hui...

- À **Cuba** d'abord, où l'hospitalisation de Castro, en urgence, fin juillet dernier, suivie d'une intervention quelques jours avant son quatre-vingtième anniversaire le 14 août. Dans un pays à parti unique (en l'occurrence le Parti communiste cubain), on ne publie pas de bulletin de santé. Depuis la déclaration du 5 août annonçant officiellement que Fidel Castro « se rétablit », le « Lider Maximo » demeure toujours hospitalisé. Nous sommes le 20 novembre... Cela fait plus de trois mois et demi !

Il est donc permis de se poser de sérieuses questions sur l'avenir des « barbudos » et de leur idole qui composent aujourd'hui la plus ancienne dictature de la planète (46 ans !).

- Proche de Castro, mais respectant jusqu'ici le pluralisme démocratique, le lieutenant-colonel Hugo Chavez, de son côté, préside d'une poigne de fer le **Venezuela** et anime tous azimuts sa pétrodiplomatie.

Cinquième producteur d'or noir du monde, riche en gisements d'huile extra lourde comparables aux gisements de l'Arabie saoudite, le Venezuela de Chavez consacre une part de plus en plus importante des recettes pétrolières à l'alimentation de sa « révolution bolivarienne ». Ce qui n'empêche pas – bien au contraire – le gouvernement de Caracas d'adhérer désormais au Mercosur, marché commun d'Amérique du Sud, comprenant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Il s'étend maintenant des « Caraïbes à la Terre de feu ».

Chavez, pour sa part, se veut un fervent des « discours anti-impérialistes ». Déjà grand amateur de Kalachnikovs, il achète à Moscou des Sukhoï et des hélicoptères pour son armée de l'air ; il entretient des relations étroites avec la Chine, grosse gourmande pétrolière ; il fait étape en Biélorussie lors de ses passages en Europe pour narguer les pilotes des droits de l'homme ; il rend visite courtoisement à Ahmadienjad à Téhéran ; sans oublier l'un des pays les plus riches du monde, l'émirat du Qatar, où il présente ses respects au cheikh Khalifa Ibn Haminad al Thani. Bref, le gaillard n'a pas fini de faire parler de lui. Ainsi, il continue à exporter massivement ses barils d'or noir aux États-Unis, tout en apostrophant George Bush, qu'il qualifie d'« idiot », d'« ignorant », de « malade mental », de « sous-homme », de « poivrot », de « mister Danger », etc. C'est un cas, mais si je me suis un peu attardé à son propos, c'est pour attirer votre attention sur les résultats des élections présidentielles l'opposant, le 3 décembre, à un compétiteur social-démocrate, Manuel Rosales, qui préside aux destinées de la riche province pétrolière vénézuélienne de Zulia. Pour cet adversaire, le « gouvernement bolivarien » est la marionnette d'un système qui dériverait vers une forme de « communisme totalitaire ».

- Mais Chavez, qui rêve d'être proclamé « président à vie », a d'autres amis en Amérique latine. Notamment l'Indien Evo Morales, président récent de la **Bolivie**, adepte de Bolivar et du « libertador Companero » Che Guevara. La Bolivie détient les deuxièmes réserves de gaz d'Amérique du Sud et son puissant voisin brésilien a eu avec elle de vifs

échanges à propos, précisément, de la nationalisation en cours des hydrocarbures.

- Par ailleurs, les Latino-américains ont élu, en décembre 2005, une femme à la présidence du **Chili**, Michèle Bachelet, sociale-démocrate, dont la famille était d'origine française, tandis qu'en juin dernier, le **Pérou** a désigné, par 52,6 % des suffrages exprimés, Alan Garcia Perez (« Alliance populaire révolutionnaire américaine »), en fait de type social-démocrate, proche du président du Brésil, Luiz Ignacio Lula da Silva, mais éloigné par contre d'Hugo Chavez.

- Le **Brésil**, lui, a réélu au second tour, le 29 octobre, avec 60,83 % des voix, le président sortant Lula qui, d'origine ouvrière, a fait reculer de 19 % la pauvreté et, en l'absence de quelques couacs, aurait pu être élu au premier tour. Il ne lui manquait, en effet, que 1,4 % des suffrages exprimés pour l'emporter dès le 1<sup>er</sup> octobre. Symbole plutôt pragmatique et modéré du Parti des travailleurs, qui dirige un pays de 187 millions d'habitants, le plus vaste au monde après la Russie, le Canada, les États-Unis et la Chine, Lula détient les clés de la neuvième puissance économique mondiale.

- Restent, d'une part, la **Colombie** dont le président Alvaro Uribe, élu fin mai dernier, est aux prises, comme ses prédécesseurs depuis trente-deux ans, avec la guérilla des forces révolutionnaires de Colombie (les FARCS et leurs 17 000 hommes) qui, bien que « marxiste », tire ses ressources de la drogue (héroïne, opium, cocaïne) et de la prise d'otages, telle la franco-colombienne Ingrid Bétancourt détenue depuis février 2002.

- Et, d'autre part, en Amérique centrale, le **Nicaragua**, où l'ancien chef des guérilleros marxistes, Daniele Sandini, a remporté les élections présidentielles le 5 novembre, grâce à un programme ultra modéré et après s'être réconcilié avec l'église catholique. Les bannières rouge et noir du sandinisme pur et dur des années 80 sont maintenant, il est vrai, teintes en rose bonbon et rassurent les entreprises capitalistes prêtes à investir massivement dans le percement d'un canal maritime au Nicaragua et l'élargissement du canal de Panama pour faire face aux besoins accrus du trafic

maritime lié à l'essor des échanges commerciaux et de la mondialisation.

Comme on le voit, les Latino-américains sont en pleine mutation et l'Union européenne en tant que telle n'a encore avec leur immense ensemble porteur d'avenir, que des relations commerciales au niveau du Mercosur, dont le Brésil assume aujourd'hui la présidence. Fort heureusement, le Parlement européen vient d'adopter, à une majorité écrasante, une résolution appelant à la conclusion d'un accord d'association « aussi rapidement que possible ».

- Les remarques qui précèdent valent également pour le **Mexique**, où les élections présidentielles du 2 juillet ont fait l'objet d'une longue contestation pour le pouvoir<sup>2</sup>, et dont les relations avec les États-Unis se sont fortement tendues à la suite de la décision unilatérale de Washington de fortifier plus de 1 120 kilomètres sur les plus de 3 000 de leur frontière commune, en édifiant, hors des frontières naturelles du Rio Grande, un mur comparable à celui qui sépare Israël de la Palestine, pour faire obstacle avec la garde nationale américaine aux invasions clandestines croissantes. Il y aurait en effet, 12 millions de Mexicains clandestins aux États-Unis.

Sans une coopération étroite, a plaidé à Paris le 10 octobre le ministre mexicain des Affaires étrangères, « il n'y aura pas de mur capable d'arrêter à notre frontière commune, le terrorisme, la criminalité, les migrations ». Voilà des propos qui permettront, avec d'autres, notamment à propos de la coopération souhaitable entre Union européenne et Mercosur, d'alimenter les débats au sein de la nouvelle assemblée transatlantique euro-latino-américaine créée à Bruxelles le 8 novembre.

### **Russie d'Anna Politkovskaïa et Poutinistan de Vladimir**

Enfin, et nous aurons alors achevé notre examen de l'environnement mondial de l'Union européenne, nous ne pouvons pas ne pas dire quelques mots des changements

2. À noter, en outre, au passage, la situation insurrectionnelle qui règne dans la province d'Oaxaca, la plus indienne du Mexique et l'une des plus pauvres, depuis plusieurs mois.

contradictoires qui marquent l'évolution de notre grande voisine, la **Russie**, dont les territoires s'étendent au deçà et au-delà des monts Oural, sur onze fuseaux horaires.

- Sur le *plan économique*, la Russie fait nettement mieux aujourd'hui, sous la présidence de Vladimir Poutine, que sous celle de Boris Eltsine, au sortir de l'expérience soviétique. Ainsi, elle vient d'éponger, en août dernier, la dernière tranche de sa dette extérieure (23,7 milliards d'euros sur un héritage de 70 milliards hérité de l'URSS). La croissance annuelle atteindra 6,5 % en 2006 ; l'excédent budgétaire, 7,5 % avec un investissement de 10 % du PIB. Manne céleste qui a fait défaut aux soviétiques, la Russie dispose, en propre, du plus grand gisement de gaz sur notre planète : 3 600 milliards de mètres cubes. Gazprom contrôle déjà 17 % des réserves mondiales. Par ailleurs, Moscou bénéficie pleinement de la hausse des hydrocarbures (157 % en valeur réelle depuis 2002). Le contrôle public ne cesse de se renforcer sur ces richesses inouïes. Shell et BP en savent quelque chose !

- A contrario, *l'évolution démographique* russe est extrêmement préoccupante. La Russie avait encore près de 148 millions d'habitants il y dix ans, mais la population décroît depuis 1992. En 2005, le pays ne comptait plus que 138 millions d'habitants. En 2008, ce chiffre sera ramené à 125 et pourrait continuer à baisser au-delà de 2025.

- A contrario encore, *l'évolution politique* la plus récente n'est pas satisfaisante. Depuis l'an 2000, les assassinats de journalistes, de banquiers, de responsables d'entreprises n'ont cessé de s'accroître à Moscou. Le vice-président de la banque nationale de Russie, Andrei Korlov s'est fait « descendre » (si je puis dire) le 13 septembre. Anna Politkovskaïa, journaliste connue pour ses enquêtes libres, a été « butée » au revolver au pied de son domicile, le 7 octobre. Cet acte criminel a provoqué une émotion considérable, non seulement en Russie, mais dans le monde entier. La présidence finlandaise de l'Union européenne a condamné, dans les termes qui conviennent, un « crime ignoble ».

C'est un fait que la Russie connaît actuellement une vague de xénophobie étrange. Ceux qui gênent peuvent être

enlevés, torturés, éliminés, sans problème ! « Une fois de plus, en Russie, écrit l'universitaire Nina Khrouchtcheva, le contact avec les valeurs de l'Occident a donné un autre village Potemkine ». L'extrême droite est très active, les vengeurs tchéchènes également, le banditisme se porte bien.

« Sans doute, l'assassinat d'Anna Politkovskaïa ne peut être imputé, directement, au régime, mais il s'inscrit dans un climat de non respect du droit et d'intolérance, dont ce gouvernement [russe] porte une large part de responsabilité » (Édito du *Monde* du 12 octobre 2006).

Et puis, il y a l'énigmatique Monsieur Poutine, cet ancien du KGB qui a assumé la présidence du Conseil de l'Europe (c'est-à-dire l'Europe des Droits de l'Homme) pendant six mois cette année, et reçu les puissants de ce monde à Saint-Pétersbourg en grande pompe, l'été dernier. Tout se passe, en tout cas, comme s'il avait durci très généralement sa démarche. Les Géorgiens ont-ils décidé d'expulser quatre militaires russes accusés d'espionnage qu'une chasse aux Géorgiens s'organise à Moscou. Les liaisons aériennes, ferroviaires, maritimes, l'acheminement du courrier avec Tbilissi sont suspendues. La capitale géorgienne est accusée de « terrorisme d'État » alors qu'elle sollicite, il est vrai, l'adhésion à l'OTAN et ultérieurement à l'Union européenne. Gazprom, nouveau bras séculier du Kremlin, se fait menaçant.

En réalité, Moscou ne digère pas le fait que la Géorgie, lieu de transit pour le pétrole de la mer Caspienne qui part de Bakou, aboutisse grâce à elle au port turc de Ceyhan sur la Méditerranée pour servir les intérêts des États-Unis. Moscou n'admet pas non plus que l'actuel président géorgien, juriste polyglotte formé à l'Université de Columbia, le jeune Michel Saakachvili lui dispute la protection de minorités ethniques comme les Ossètes du Sud, séparatistes, et les Abkazes, fidèles à la Grande Russie. De récents incidents sanglants ont opposé Russes, Tchéchènes, Géorgiens, Ossètes, faisant plusieurs tués en Ossétie du Sud.

L'Union européenne n'a strictement aucun intérêt à assister passivement à la dégradation de la situation russe ou de ses relations propres avec la Russie. Vladimir Poutine vient d'être invité à participer au « Sommet européen »

informel qui s'est tenu le 20 octobre, notamment pour traiter des questions énergétiques. Mais, surtout, un « sommet » russo-européen est prévu en novembre, en vue de l'ouverture de négociations qui, éventuellement, devraient aboutir à un nouvel accord de partenariat stratégique, malgré de fortes réserves polonaises. L'intérêt bien compris de l'Union européenne est de tout faire pour maintenir un climat de coopération sur les problèmes essentiels, avec ce grand partenaire incontournable et de même civilisation. Inversement, une Russie qui s'isolerait et s'affaiblirait serait condamnée à de piètres lendemains dans le vaste vide sibérien, qui recèle certaines des richesses les plus convoitées au monde, et nous serions les premiers à en éprouver les contrecoups.

**Encore et toujours : « Quo vadis Europa ? »**

Venons-en maintenant à l'Union européenne. Que veut-elle ?

L'actualité étant ce qu'elle est concernant l'Europe – pas très « sexy », comme on aime à le dire de nos jours pour faire mode –, j'irai à l'essentiel en abordant des sujets qui me paraissent clés, incontournables : l'immigration, l'écomonétaire et le budgétaire, l'élargissement, la panne institutionnelle ; des sujets donc politiques !

**Premier dossier :** l'Europe n'a pas de politique commune intégrée de l'immigration. C'est toujours en fonction de leur positionnement géographique, des liens historiques, du « chacun pour soi » séparément, atténué par les prémisses d'une tentative de coopération organisée, que nos États procèdent.

L'immigration clandestine, par exemple, ne cesse de s'étendre. Chacun peut le constater quasi quotidiennement dans la presse ou à la télévision. Ainsi, les seules îles Canaries ont dû accueillir 27 000 clandestins entre le 1<sup>er</sup> janvier et la fin septembre, le triple du contingent moyen des années précédentes. Et encore, ce chiffre est trompeur, beaucoup se réfugiant dans l'illégalité pour ne pas parler des drames humanitaires (environ 3 000 décès par noyade pour la plupart), alors que les trafics enrichissent ceux qui les organisent au Maroc, en Mauritanie, au Sénégal et jusqu'en



Guinée Bissau éloignée de plus de 1 500 kilomètres du premier îlot espagnol.

La même chose se passe en Méditerranée avec l'île italienne de Lampedusa, à 300 kilomètres des côtes libyennes, avec une dizaine de milliers de boat people interceptés entre le jour de l'An et la fin de l'été. Et je pourrai citer bien d'autres cas, celui de Malte, par exemple, dont l'ambassadeur à Bruxelles appelle au secours.

Nous avons cependant été surpris d'entendre le ministre des Affaires étrangères de la Finlande, qui assume la présidence de l'Union, déclarer tout de go : « Nous ne pouvons tolérer, en fait, l'arrivée de 600 000 immigrés clandestins chaque année ». Sans doute, ce chiffre concerne-t-il toutes les frontières continentales orientales, mais quand même, si tel est le cas, n'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter fortement et d'agir en conséquence ?

Or, le sujet divise... Ainsi, le Parlement européen vient de réclamer « une approche cohérente » à ce propos, mais si 295 eurodéputés ont voté « pour » la résolution adoptée, 271 ont voté « contre ».

Seuls les chefs d'État et de gouvernements de 8 des 25 pays actuellement membres de l'Union ont saisi le 25 septembre la présidence finlandaise de « l'urgence de l'immigration illégale » parce que, constatent-ils, « ce défi excède les moyens d'action dont chacun des États membres disposent ». Parmi eux on trouve tous les représentants des pays de l'Union voisins de la Méditerranée : la France (Chirac), l'Italie (Prodi), l'Espagne (Zapatero), ainsi que les représentants de la Grèce, de Chypre, de Malte, du Portugal, de la Slovaquie, celle-ci avec 46,6 kilomètres de littoral seulement !

Le « Sommet européen » informel qui s'est tenu le 20 octobre en Finlande a été saisi de la question. On verra si cette « saisine » sera suivie d'effets réels puisque, déjà, le Conseil européen – formel celui-là – avait préconisé en juin une « approche globale des migrations ». Ces questions sont traitées aujourd'hui à « Bruxelles » par le commissaire italien Franco Frattini, qui a proposé en juillet la création d'une « équipe d'intervention rapide » placée sous l'autorité d'une nouvelle agence européenne installée à Varsovie,

appelée Frontex. Pourquoi pas ? Mais ladite agence, mise en place en 2005 pour coordonner la protection des frontières des « 25 », n'a pas encore les moyens nécessaires pour faire vraiment la preuve de son utilité (15,8 millions pour 2006). Chargée depuis quelques mois d'aider les pays du sud européen à gérer la situation, Frontex est jugée trop lente et, pour tout dire, encore « inefficace » aux yeux des pays concernés.

En réalité, il n'y aura pas de coopération policière et judiciaire sérieuse en matière pénale dans l'Union européenne tant qu'on n'aura pas communautarisé les stratégies concernées. C'est, une fois de plus, une question de volonté politique.

**Deuxième dossier :** c'est celui que – je suppose – Jean-Claude Juncker, par ailleurs Premier ministre du Luxembourg, privilégie alors qu'il vient d'être renouvelé à la présidence de l'Eurogroupe pour 2007-2008.

« Nous n'avons pas réussi, dit-il, à mettre en place des instruments aussi contraignants que nous l'aurions espéré. Au cours de mon nouveau mandat, je vais donc tout mettre en œuvre pour améliorer le gouvernement budgétaire de la zone, notamment en obtenant de mieux coordonner le choix des États membres en transformant l'actuel mécanisme d'examen *a posteriori*, des budgets nationaux, en mécanisme d'examen *a priori* chaque année, en juin et juillet, afin d'accentuer la cohérence budgétaire. Ce qui suppose aussi un rapprochement des calendriers budgétaires. »

Autre objectif encore, la mise en œuvre d'un dialogue macroéconomique systématique avec la BCE (Banque centrale européenne) de Francfort qui, avant tout, s'est montrée jusqu'ici surtout soucieuse de préserver son autonomie.

Dernier objectif, enfin, réformer l'Eurogroupe (12 États membres, 13 à partir de janvier 2007 avec l'adhésion de la Slovaquie). L'Eurogroupe, en effet, reste un organe institutionnellement informel, en vertu des traités, alors que les décisions officielles sont toujours prises par le Conseil ECOFIN où les Britanniques, les Suédois, les Danois et les nouveaux États membres siègent de droit, tout en ne faisant pas encore partie de la zone Euro.

Il y a là l'amorce d'un très intéressant débat de fond que Jacques Delors, d'ailleurs, avait contribué à ouvrir dans ses *Mémoires*, où il préconise concrètement une première « coopération renforcée », en disposant de la possibilité d'aller de l'avant, c'est-à-dire de procédures contraignantes en matière de coordination économique, y compris la création d'un « Fonds européen de régulation conjoncturelle ».

L'expérience nous a appris, en effet, que « l'Euro » protège mais ne « dynamise pas ». C'est le constat le plus fréquent, tant qu'à la « monnaie unique » ne correspond pas une régulation économique commune effective.

Pourtant, quand on observe la conjoncture, s'il n'y a pas lieu de pavoiser, nous pouvons nous montrer raisonnablement optimistes, du moins à court terme. Le taux de croissance 2006 de la zone euro devrait être, en effet, de l'ordre de 2,5 % (selon certaines sources, telles celles de la très officielle OCDE, un pourcentage de 2,7 est même évoqué). Ces niveaux n'ont jamais été atteints depuis le début de ce siècle, aussi incroyable que cela puisse paraître, alors que les prix du pétrole ont bondi de près de 80 %, l'an dernier jusqu'au mois d'avril 2006, pour chuter présentement d'environ 25 %.

Certes, il y a lieu de garder présent à l'esprit que cette croissance améliorée est moins due à nos vertus propres, ou celles de notre BCE, qu'à l'excellence de la conjoncture mondiale globale (légèrement plus de 5 % en prévision 2006) et américaine, comme nous l'avons vu.

Quoi qu'il en soit, sur le plan purement économique, un cycle vertueux de croissance favorise le tassement du chômage (ce qui est le cas dans la zone euro, avec 7,9 % en août contre 8,5 un an plus tôt) et permet également de réduire la dette publique qui, en vertu des critères européens du traité de Maastricht, ne devrait pas dépasser 60 % du PIB, mais a atteint allègrement 107,5 % de celui-ci en Italie, 67 en Allemagne, 66 en France, 63,9 au Portugal, etc. Il en va de même pour les déficits publics. C'est inacceptable !

Encore une fois, nous ne devons donc pas considérer le processus d'intégration avec des lunettes roses. N'oublions pas que les « performances » de la zone euro sont inférieures

à la moyenne mondiale et que la dette publique de cette zone est encore de l'ordre de 70 %, alors que celle du Royaume-Uni, resté hors zone euro, est de 46,6 %. Donc exemplaire !

Ainsi, le dernier Conseil européen (15-16 juin) citait, parmi ses préoccupations, la nécessité d'investir dans la recherche, l'innovation, de renforcer les politiques de « cohésion » et de « convergence » entre les régions de l'Union, grâce aux interventions communautaires. Or, les moyens communautaires au titre de la cohésion ont été amputés. Leur dotation pour les années 2007 à 2013 a été ramenée à 0,37 % du PIB au lieu de 0,40 précédemment, au moment où l'Union doit s'ouvrir à des pays relativement pauvres comme la Bulgarie et la Roumanie. À quel jeu jouet-on vraiment ?

Par le biais de la politique de cohésion, nous en revenons au blocage budgétaire qui accompagne le blocage institutionnel. En effet, alors que les dépenses nationales moyennes représentent aujourd'hui à peu près 48 % de notre produit brut, celles affectées au budget communautaire ne devront pas dépasser 1,049 % du même PIB pour la période 2007/2013. C'est dire l'abîme qui existe entre les intentions proclamées et les moyens attribués effectivement.

Comme l'a bien vu Michel Rocard au Parlement européen, ce bouclage budgétaire signifie « une interdiction faite à l'Europe de conduire correctement ses missions et, surtout, d'en entreprendre de nouvelles ».

**Autre dossier majeur**, celui de l'élargissement : l'avis favorable de la Commission européenne à l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Union le 1<sup>er</sup> janvier prochain signifie qu'à cette date, l'Europe des « 25 » ne sera plus qu'un souvenir, remplacée par l'Europe des « 27 ».

- Ces **deux pays d'Europe centrale** orthodoxe, avec leurs minorités hongroise, tzigane, turque, notamment, auraient, par des négociations qui durent depuis 1998, prouvé leur capacité à appliquer désormais les normes et les disciplines communautaires. Toutefois, ces fameuses 80 000 pages de textes juridiques dont on parle souvent, comprennent, en l'occurrence, des clauses de sauvegarde spécifiques, baptisées « mesures d'accompagnement ». Trois domaines sont visés en priorité : la sécurité alimentaire, la

justice et la gestion des fonds communautaires. De plus, comme le crime organisé et le blanchiment d'argent demeureront les points faibles des nouveaux venus, Bucarest et Sofia feront l'objet d'un « suivi étroit ». De plus encore, la Bulgarie devra réviser sa constitution afin d'éviter toute ambiguïté concernant l'indépendance judiciaire.

- Par ailleurs, les négociations commencées le 3 octobre 2005 avec la **Croatie** se poursuivent normalement, confirmant ainsi l'intention de l'UE d'étendre progressivement sa magistrature dans les Balkans. La **Macédoine** est d'ailleurs officiellement candidate, même si les négociations d'adhésion n'ont pas encore commencé. Le **Monténégro**, dernier né des États dits « souverains » d'Europe, a également exprimé sa ferme intention de lui emboîter le pas. Pour ne parler aujourd'hui que de ces deux cas.

- Avec la **Turquie**, grand pays pour l'essentiel du Proche-Orient, et dont la population dépassera celle de l'Allemagne avant 2025, l'exigence d'adhésion, on le sait, prend une toute autre dimension (notamment dans les débats politiques français). De plus, un rapport plutôt sévère à l'égard d'Ankara a été adopté en plénière par le Parlement européen, le 27 septembre, par 429 voix contre 71 et 125 abstentions. Le rapport pour le moins prudent de la Commission européenne, qui négocie l'adhésion avec Ankara, rendu public le 8 novembre, a souligné le fait que la Turquie devrait souscrire à la totalité de ses obligations, notamment à propos de Chypre, et qu'elle présenterait en conséquence « des recommandations appropriées avant le Conseil européen des 14 et 15 décembre.

- Enfin, d'autres États de l'ex-URSS ont manifesté, eux aussi, leur souhait de rejoindre un jour l'Union européenne... C'est le cas de la **Moldavie** roumanophone, de la **Géorgie**, de l'**Ukraine** parrainée par la Pologne, mais qui a, pour le moment, un gouvernement prorusse même si son président est pro-occidental. Le projet d'adhésion à l'Union européenne n'est guère plus envisagé à Kiev qu'à long terme éventuellement. Pas question, aujourd'hui, de heurter de front les susceptibilités du grand Poutinistan voisin et de Gazprom, son bras séculier.

Comme on le voit, les problèmes en chaîne que posent à l'Union européenne les élargissements successifs, nous conduisent à une réflexion, à mon sens inéluctable, sur la différenciation au sein du processus d'intégration entamé depuis 1950, avec une Europe de « six » États membres à l'origine, mais qui a fait un grand chemin depuis lors. Nous devons avoir en France, en tant que pays fondateur, le souci de ne pas laisser dénaturer ce processus. Ce fut le cas avec les accords de Schengen, pour la libre circulation des personnes au sein de l'Union. Ce fut le cas, surtout, avec l'Euro. Si le Royaume-Uni n'adhère ni aux uns ni à l'autre, libre à lui. Si la Suisse vient de décider par référendum d'entrer dans la zone Schengen en 2009, mais veut garder sa précieuse et d'ailleurs solide monnaie en restant en dehors de l'Union, libre à elle.

Toutefois, ce libre arbitre ne simplifie pas toujours la gestion d'un continent. C'est pourquoi le Conseil européen de juin 2006 a décidé de procéder dès sa prochaine réunion, en décembre, à un examen de fond de « la capacité de l'Union à absorber de nouveaux membres et à améliorer la qualité du processus d'élargissement, sur la base des expériences acquises jusqu'à présent ». C'est ce que dit, mot pour mot, le texte officiel, même si nous avons personnellement des doutes sur la capacité de l'honorable instance communautaire à répondre de façon satisfaisante à notre attente à ce propos.

- Enfin, voyons où nous en sommes avec le « traité constitutionnel » ou, plus exactement, le **projet de constitution**.

Incontestablement, depuis le double échec essuyé le 29 mai 2005 en France et le 1<sup>er</sup> juin suivant aux Pays-Bas, deux pays pourtant fondateurs, ce monument politique et juridique donne le sentiment d'avoir, comme on le dit, du « plomb dans l'aile ». Certes 17 pays ont ratifié, à ce jour, le projet. Ils représentent plus de la moitié des citoyens de l'Union européenne. Seuls, en dehors des Français et des Néerlandais, les Espagnols et les Luxembourgeois l'ont fait par la voie référendaire. Huit autres États membres devraient à leur tour engager la procédure de ratification, du moins en théorie. Ainsi, la Grande-Bretagne est la première à avoir

interrompu, dès l'été 2005, sa propre procédure qui devait la mener à se prononcer par la voie référendaire.

- En 2006, à quoi avons-nous assisté jusqu'ici ?

La **Belgique** a définitivement ratifié par le vote du parlement flamand, le 5 février : 84 « oui », 29 « non », 1 « abstention ». Puis le **parlement estonien** a fait de même, avec un pied de nez, le 9 mai, jour de la fête de l'Europe : 73 « oui » et 1 seul vote « contre ». Le **parlement finlandais** doit se prononcer, à son tour, favorablement, cette année encore. De plus, selon les procédures convenues, en adhérant à l'Union européenne, la Bulgarie et la Roumanie sont considérées comme ayant, *ipso facto*, ratifié le traité. Pour le moment, nous n'avons pas d'autre quasi certitude, alors que tout traité international – sauf disposition contraire (et ce n'est pas le cas ici) –, pour être considéré comme adopté, doit avoir été ratifié par tous les États signataires.

Certes, il existe une déclaration annexée au Traité constitutionnel qui dit explicitement : « Si à l'issue d'un délai de deux ans, à compter de la signature, 4/5<sup>e</sup> des États membres ont ratifié et qu'un ou plusieurs États ont rencontré des difficultés pour procéder à cette ratification, le Conseil européen se saisit de la question ». Ce sera, de toute façon, le cas sous la présidence allemande qui se terminera fin juin 2007, après les élections présidentielle et parlementaire françaises.

Le Conseil européen de juin 2006 dit, en effet, exactement ce qui suit, après s'être auto félicité du caractère, à ses yeux, « globalement utile » de la « réflexion » en cours : « La présidence allemande présentera, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007, un rapport se fondant sur l'état des débats relatifs au Traité constitutionnel » et « explorera les mesures possibles pour poursuivre le processus de réforme au plus tard pendant le deuxième semestre 2008 ». Chaque mot a été pesé, croyez-le. On devrait donc y voir plus clair quand, après les présidences successives du Portugal et de la Slovénie, la France, avec une nouvelle figure de proue présidentielle, occupera la place d'honneur dans l'Union européenne.

- En attendant, « **Quo vadis Europa ?** ». Bien malin qui pourrait le dire ! Certes, le Parlement européen a

confirmé en juin dernier son soutien à la Constitution par 374 voix « pour » (dont 24 françaises) et 212 « contre » (dont 12 françaises), 70 abstentions (dont 22 françaises), qu'il réitérait son soutien à la Constitution, s'opposait au « détricotage », invitait le Conseil européen à proposer une solution précise et transparente pour le deuxième semestre 2007 au plus tard, tout en demandant l'ouverture d'un dialogue spécifique avec la France et les Pays-Bas. Puis, le président de la commission institutionnelle, notre ami Jo Leinen, a plaidé cet automne pour une version allégée de la Constitution, reprenant les parties I et II, mais seulement certains articles de la partie III qui ont réellement introduit les nouveautés par rapport aux précédents traités, les améliorations contenues dans le Traité représentant le minimum nécessaire pour faire fonctionner l'Europe élargie, la solution devant être trouvée pendant la présidence allemande et, si possible, approuvée par les 27 au Conseil européen de juin 2007. Ce qui, compte tenu des dates des élections présidentielle et parlementaire françaises, laisse perplexe.

Côté plutôt négatif : l'absence de prises de positions à propos du Traité constitutionnel pendant l'actuelle campagne électorale législative néerlandaise qui doit aboutir à un vote le 22 novembre, *Le Monde* titrant sur quatre colonnes : « Un an après le rejet de la Constitution européenne, les Pays-Bas se refusent à rouvrir le dossier ». Les deux grands partis démocrate-chrétien et social-démocrate étaient favorables au « oui », mais aujourd'hui ils sont au coude à coude. Donc, prudence...

Côté franchement négatif, les déclarations conjointes ou successives du président tchèque Vaclav Klaus et de son homologue polonais, Lech Kaczynski, en février et mars dernier. Le président polonais a même estimé que « le débat devait être repris à zéro ». D'autre part, on vient d'apprendre que le Danemark a fait savoir qu'il ne procéderait pas à la ratification.

• En **Grande Bretagne**, la commission des Affaires étrangères des Communes a mis noir sur blanc, dans un rapport du 26 juillet dernier, l'appréciation suivante : « Le Traité constitutionnel n'est pas mort, il est dans le coma et



maintenu artificiellement en vie. À un moment (ou à un autre), les dirigeants européens vont devoir décider de débrancher. » Tel quel...

● **En France**, comme les deux prétendants au trône élyséen, aujourd'hui en tête des sondages, sont Sarko et Segolène, voyons ce que cela peut donner, à ce stade, à propos du débat européen en cause.

Sarko, qui n'a pas les deux pieds dans le même sabot, a fait le voyage éclair qui se doit à Bruxelles, non pas pour aller présenter ses respects à Sa Majesté le Roi des Belges, mais pour proclamer, le 8 septembre : « Le projet constitutionnel actuel n'entrera jamais en vigueur. Or l'Europe doit bouger, car deux ans d'immobilisme, ça suffit. »

Donc pas de temps à perdre... la solution, la voilà !

Conclure un « mini traité », en attendant un nouveau texte de base ; ce « mini traité » reprendrait la substance du projet en panne : double majorité des États et de la population pour les votes au Conseil, création d'un ministre européen des Affaires étrangères, élection du président de la Commission par le Parlement européen, contrôle de la subsidiarité, droit d'initiative des citoyens.

Conseillé par Michel Barnier et Alain Lamassouze, Sarko estime qu'un consensus européen existerait pour un tel projet.

Ensuite, après ce « mini traité » soumis aux majorités parlementaires, et au-delà des élections européennes de juin 2009, une Convention à large mandat, mais élue par les parlements nationaux (c'est plus prudent !), préparerait une « loi fondamentale » (qu'on appellerait « constitution » ou pas). La négociation de ce « mini traité » serait ouverte sous la présidence allemande, et les ratifications se concluraient sous la future présidence française (c'est plus sûr). Ainsi Sarko, tout souriant, aurait le plaisir d'accueillir sur le perron de l'Élysée, si les dieux lui sont favorables, Angela Merkel pour les cérémonies d'usage. Malheureusement, Angela n'envisage pas tout à fait, pour l'heure, les choses de la même façon. Elle a fait savoir le 22 septembre, à Berlin, que la présidence allemande présenterait au Sommet de juin 2007, une feuille de route pour parvenir à un « vrai » traité-

constitution car, a-t-elle répété, « l'Europe a besoin d'un vrai Traité constitutionnel » à l'issue d'un « dialogue ambitieux ».

Ségo, elle, a débarqué à Bruxelles le 13 septembre (comme avec le Sénégal, Sarko s'efforce toujours de lui brûler la politesse quand elle sort de l'hexagone). Elle est restée très généraliste, n'étant pas encore, à cette date, la candidate officielle du PS et se méfiant des « éléphants ». « L'Europe, a-t-elle dit, en conséquence, est désormais passée de la phase diplo à la phase démo... cratique. » Puis constatant l'épuisement par le succès de l'Europe des pères fondateurs des années 1950 (ce qui n'est pas faux), elle s'est prononcée pour une consultation approfondie du Démon européen, afin de savoir ce que les peuples veulent faire ensemble.

Ségo a cependant avancé quelques idées attrayantes à première vue : développement des politiques communes de l'immigration et de l'asile, de l'indépendance énergétique et des énergies renouvelables, convergence sociale et fiscale. Ultérieurement, elle a parlé d'un projet européen contre le chômage.

Fort bien ! Elle aurait pu encore ajouter à l'énumération : des réseaux TGV paneuropéens à généraliser ; une Europe qui aurait enfin, en tant que telle, sa politique extérieure face aux désordres croissants du monde ; une Europe de la défense qui nous apprendrait à nous passer peu à peu des béquilles de l'OTAN. Et puis, une Europe de la justice et de la police qui ne serait pas bloquée les trois quart du temps par la sacro-sainte règle de l'unanimité ; une Europe de l'énergie et de l'environnement, décisive pour l'avenir de nos mêmes sur la planète Terre qui, sauf catastrophe majeure, sera peuplée de 9 milliards d'humains en 2050. Et puis aussi, une Europe qui aurait un peu plus de souffle et de mordant ; une Europe qui aurait à cœur de réduire l'indifférence qui plane entre ses têtes pensantes et les humbles citoyens.

Quoi qu'il en soit, Sarko et Ségo sont au moins d'accords sur un point : de nouvelles initiatives fondamentales seront nécessaires pour reprendre le cours interrompu du parcours européen.

Quand le PS, comme cela a été décidé par son bureau national du 7 juin dernier dans un projet ratifié par ses sections locales, proposait « un nouveau traité à soumettre au peuple français par référendum, qui soit strictement institutionnel et organise les pouvoirs avec un Parlement européen exerçant ses pleines responsabilités législatives et budgétaires, un président de la Commission élu par le Parlement européen, un Conseil européen avec à sa tête un nouveau président de l'Europe », il était en fait moins loin de la récente démarche Sarkozyste à Bruxelles que de la position du président du groupe socialiste européen au sein du Parlement de l'Union, l'allemand Martin Schultz qui, ce même mois de juin, insistait sur « la poursuite nécessaire du processus de ratification, jusqu'au bout de celui-ci ».

À l'évidence, en cette fin d'année 2006, l'Europe a atteint une sorte de palier, c'est-à-dire une phase à peu près étale de son processus d'intégration, riche d'interrogations contradictoires. Une phase caractérisée aussi par la fluidité.

Malgré les fébrilités mondiales et d'incontestables signes avant-coureurs de nouvelles turbulences, « l'Europe puissance » reste évidemment, plus que jamais, un mythe. Malgré cinq années de débats sur ce que l'on appelle, faute de mieux, « l'Europe politique », l'Union européenne demeure, comme on l'a dit, un « objet constitutionnel non identifié ».

La seule chose réconfortante, faute de mieux, tient au fait que le débat sur le fond ne cesse de rebondir et que la matière grise est, de nouveau, en mouvement ; d'autant que le Traité de Nice n'a pas prévu, en 2000, de codifier de nouvelles règles du jeu au-delà de 27 États membres, pour permettre à l'Union européenne de s'élargir (même à la petite Croatie) et, en même temps, tout simplement pour permettre à l'Union européenne de fonctionner. Croyez-moi, c'est un aiguillon !

Mais, de grâce, pour franchir ce palier, il conviendrait en tout cas d'éviter, encore une fois, que nous nous contentions de palliatifs.

Une évidence saute aux yeux, en effet : nous ne construisons pas l'Europe de l'intemporel, comme si l'histoire devait attendre notre bon plaisir, alors que dans le

grand brouhaha de la mondialisation ambiante cette histoire galope ; si nous n'y prenons garde, le processus d'intégration engagé depuis 1950 risque fort, un jour pas très lointain, de paraître aussi dépassé par les événements que ne l'est aujourd'hui l'Etat-Nation européen, pour maîtriser de son seul fait les événements que nous vivons.

*(Paris, 20 novembre 2006.)*

Jean-Pierre Gouzy.